



CIRCULAIRE N° 2026-032

# CIRCULAIRE

AUX ADMINISTRATIONS COMMUNALES,  
AUX SYNDICATS DE COMMUNES,  
AUX OFFICES SOCIAUX,  
AUX AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS PLACÉS SOUS LA SURVEILLANCE DES COMMUNES

## Harmonisation des carrières inférieures - Formation

Luxembourg, le 31 mars 2026

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance des autorités communales que dans le cadre de l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal sur l'harmonisation des carrières inférieures des fonctionnaires et employés communaux, le ministère des Affaires intérieures organisera 3 demi-journées de formation concernant l'application pratique des dispositions y décrites. Ces séances s'adressent prioritairement aux agents des communes et des entités y assimilées qui travaillent dans le domaine de la gestion du personnel.

Dans la limite des places disponibles, d'autres agents s'intéressant plus particulièrement à la gestion du personnel, seront également admis.

### 1. Séances

#### 1.1. 1<sup>ère</sup> séance

**Quand :** Le 16 avril 2026 (9h00-12h00)

**Où :** Institut national des langues Luxembourg (INLL)  
21, boulevard de la Foire  
L-1528 Luxembourg

#### 1.2. 2<sup>e</sup> séance

**Quand :** Le 7 mai 2026 (9h00-12h00)

**Où :** Centre polyvalent « Aal Seeërei » Diekirch  
Rue de l'Industrie  
L-9250 Diekirch





### 1.3. 3<sup>e</sup> séance

**Quand :** Le 2 juin 2026 (9h00-12h00)

**Où :** Artikuss  
3, Rue Jean Anen  
L-4413 Soleuvre

## 2. Inscription

L'inscription se fera par le biais du QR-code ou à l'adresse électronique suivants :



<https://etat.emfro.lu/s3/Formation-Harmonisation-des-carri-res>

## 3. Sharepoint

Les exemples traités lors des séances d'information pourront également être consultés prochainement sur le site Sharepoint-RH du ministère des Affaires intérieures.

Les agents qui n'ont pas encore accès à ce site pourront y demander l'accès par courriel ([ac.sharepoint-rh@mai.etat.lu](mailto:ac.sharepoint-rh@mai.etat.lu)) en communiquant leur identifiant IAM.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre des Affaires intérieures,

Léon Gloden